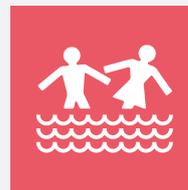


PAPI ET CULTURE DU RISQUE



*Journée technique d'information et d'échanges
Mardi 28 janvier 2020 à Lyon (69)*

Contexte

Le cahier des charges PAPI 3 est entré en application le 1er janvier 2018. Il prend en compte les nouveautés réglementaires sur la gestion de l'eau (compétence GEMAPI) et sur les ouvrages hydrauliques. Il oblige à justifier les choix qui ont mené à retenir la solution proposée dans le PAPI, notamment pour ce qui concerne les travaux des axes 6 et 7, et à s'investir sur les axes prévention (1 à 5) de manière transversale et complémentaire aux aménagements. Aujourd'hui, il demeure des questions sur le montage d'un tel dossier et sur ce qui est attendu.

Par ailleurs, de nouveaux élus entreront en fonction suite aux élections municipales de 2020 avec de nombreuses interrogations sur leurs responsabilités en matière d'inondation. Renforcer la culture du risque auprès des élus et plus largement des populations est fondamental pour une meilleure résilience des territoires.

Cette journée technique s'inscrit à la suite de celle organisée début 2018 sur les PAPI 3. Elle permettra de faire un premier retour d'expérience sur le montage des dossiers PAPI 3^e génération et d'avoir un panorama des outils et actions envisageables en matière de culture du risque.

Public

Elus, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales, associations, bureaux d'études.

Inscriptions en ligne jusqu'au 23/01/2020 sur :
<https://forms.gle/8dZnTM25HuzwQJ7HA>



Inondation sur le bassin versant des 4 vallées @ Riv4Val (38)

Objectifs

- > Mieux connaître la démarche PAPI 3, les points d'attention, les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées pour son élaboration ;
- > Identifier les actions éligibles dans les PAPI, les acteurs à associer, les sources de financement ;
- > Réfléchir aux stratégies à déployer en matière de concertation et de communication pour faire adhérer les acteurs du territoire au risque inondation et les accompagner pour mieux s'y préparer.

en partenariat avec :



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG



PROGRAMME

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

MONTER UN DOSSIER PAPI

9H30 CAHIER DES CHARGES PAPI 3 : RECOMMANDATIONS ET ACTUALITÉS

Rappels sur le cahier des charges PAPI 3^e génération, présentation des premières conclusions de la CGEDD sur l'évaluation du dispositif PAPI et des recommandations issues du rapport d'études du CEREMA sur les PAPI du territoire « arc méditerranéen »

> *Lucie MILLON - DREAL AuRA (69)*

10H10 TABLE RONDE AVEC LES PORTEURS DE PAPI

Retour d'expérience et discussions élargies sur le montage des dossiers PAPI 3^e génération

> *Pierre GADIOLET - SMBA (69)*

> *Emmanuelle TACHOIRES - SIRRA (38)*

> *Coralie EXTRAT - SMAGGA (69)*

> *Lucie MILLON - DREAL AuRA (69)*

> *Julien DUMOUTIER - Valence Romans Agglo (26)*

> *Karine AVERSENG - DREAL AuRA (69)*

RENFORCER LA CULTURE DU RISQUE

11H30 RÉFLEXIONS SUR LES DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS : QUELS IMPACTS ET QUELLES INFLUENCES SUR LES COMPORTEMENTS FACE AU RISQUE INONDATION ?

Réflexion sur la portée des dispositifs réglementaires (repères de crue, réunions publiques, DICRIM, etc.) ainsi que leur degré de participation à l'adaptation comportementale des citoyens face au risque inondation.

> *Solène LERAY - CEPRI (45)*

12H00 ENCOURAGER DES APPROCHES ALTERNATIVES EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION AU RISQUE INONDATION

Présentation de l'appel à projets « Culture du risque » du plan Rhône et de certains lauréats de l'appel à projet.

> *Pauline BUSSON - DREAL AuRA (69)*

ANIMATIONS autour des Hydromachines de CEVE,
des outils interactifs « Rhône et Sens » du CPIE Vaucluse
et des maquettes pédagogiques de Gens de rivière

12H30 DÉJEUNER

14H00 DES OUTILS INNOVANTS POUR SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU RISQUE INONDATION

Projection du film *Aléa Fort* de La Folie Kilomètre suivie d'échanges avec les porteurs de projets innovants destinés au grand public.

> *Lucie ROBERT - La Folie Kilomètre (13), Audrey DEMORE - CEVE (69) & Emilie RAVEL - CPIE Vaucluse (84)*

15H00 RENFORCER LA MÉMOIRE DU RISQUE DES POPULATIONS

Dans le cadre de son second "PAPI" 2018-2023, le SYRIBT porte une action de communication à grande échelle, autour de la Guinguette de l'eau, pour rappeler la vulnérabilité du territoire 10 ans après la crue de 2008.

> *Julie SABY - SYRIBT (69) & François GIANNOCCARO - à confirmer - IRMA (38)*

15H30 FORMER LES ÉLUS COMMUNAUX AU RISQUE INONDATION ET À LA GESTION DE CRISE

En 2014, lors de l'élaboration du PAPI Véore Barberolle, 3 communes seulement (sur 23 faisant l'objet d'un PPRI) étaient dotées d'un Plan communal de Sauvegarde (PCS) opérationnel. Un rapprochement avec l'Irma et le CEREMA a permis de construire un parcours formateur destiné aux élus et agents communaux pour les accompagner dans la conception de leur PCS.

> *Julien DUMOUTIER - Valence Romans Agglo (26)*

Le programme d'action du SMAGGA démarera en 2020, année des élections municipales. Le moment est particulièrement propice pour former les nouveaux élus sur la thématique du risque et les former aux conduites à tenir en milieu inondé.

> *Coralie EXTRAT - SMAGGA (69) & Grégory GARCIA - Gens de Rivière (69)*

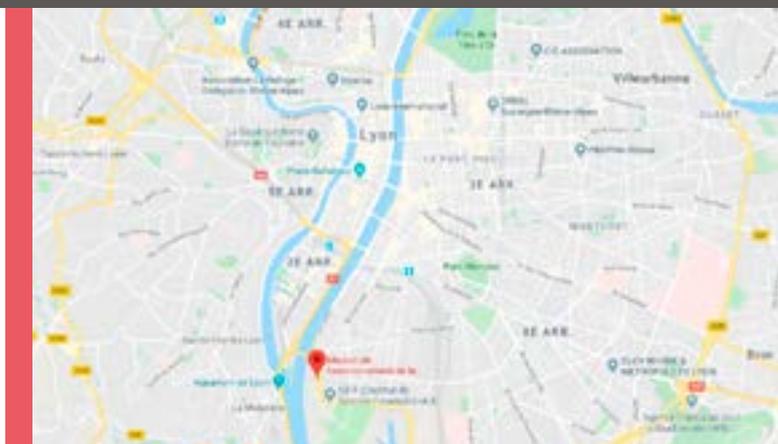
16H30 FIN DE JOURNÉE

PLAN D'ACCÈS

Maison de l'Environnement
14 avenue Tony Garnier
69007 Lyon



Accès



Préparez votre itinéraire :

<https://goo.gl/maps/qaHU1oKVjPueiYIU9>

En transports en commun :

> Tram T1 arrêt Tony Garnier – Métro B arrêts Debourg ou Stade de Gerland

En vélo :

> Stations Vélos N°7013 – Halle Tony Garnier et N°7049 – Cité Scolaire Internationale
Arceaux à vélos disponible face à la Maison de l'Environnement

En voiture :

> Stationnement possible au parking Lyon Parc Auto Tony Garnier (en dessous de la Maison de l'Environnement)

FRAIS D'INSCRIPTION

Inscriptions en ligne jusqu'au 23/01/2020 sur :

<https://forms.gle/8dZnTM25HuzwQJ7HA>

> Adhérent sans activité professionnelle	30 €
> Non adhérent sans activité professionnelle	50 €
> Adhérent en activité professionnelle	80 €
> Non adhérent en activité professionnelle	150 €

Cette journée technique est subventionnée à hauteur de 80 % par la DREAL Auvergne Rhône Alpes. La contribution financière des participants correspond à la part non subventionnée. Elle représente proportionnellement le financement des coûts externes : traiteur, salle, frais d'accueil, impressions, etc... et est indispensable pour l'équilibre du budget.

Annulation : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure. Ce remplacement devra être notifié avant la date de la journée.